



FILIÈRE ÉQUINE

ANALYSE DES VOIES DE PROGRÈS EN AGRICULTURE CONVENTIONNELLE
Synthèse du Volume 4 de l'étude « Vers des agricultures à hautes performances »



Institut National de la Recherche Agronomique
Membre fondateur d'Agreenium

Une analyse par filières, partie intégrante de l'étude

« Vers des agricultures à hautes performances »

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) a demandé à l'Inra, dans le cadre d'un appel d'offre, d'analyser les possibilités d'évolution des pratiques et des systèmes agricoles français vers des systèmes de production plus durables, conciliant performances productives, économiques, environnementales et sociales.

La démarche adoptée pour conduire cette étude a consisté, en premier lieu, à qualifier ce qu'il convient d'entendre par « agricultures multi-performantes ». À cette fin, les impacts de plus de 200 pratiques agricoles élémentaires ont été qualifiés à l'aune de 35 indicateurs portant sur 5 classes de performances : la production, l'économie, la consommation de ressources naturelles, la protection de l'environnement et les performances sociales. Dans un second temps, les impacts de combinaisons de pratiques sur ces cinq classes de performances ont été analysés *via* la construction d'un outil d'aide à la conception de systèmes de production agricole.

Concomitamment et de façon complémentaire, 8 filières ou groupes de filières ont été analysés : grandes cultures annuelles (céréales, oléo-protéagineux et betterave) ; fruits, légumes et pomme de terre de consommation ; vigne et produits de la vigne ; porcins ; volailles ; bovins et ovins allaitants ; bovins, ovins et caprins laitiers ; équins. Ce travail, réalisé par les Groupes Filières de l'Inra, a été conduit selon une même grille d'analyse, à savoir : la description du contexte propre à chaque filière, la mise en évidence des forces et faiblesses, l'identification des verrous à la multi-performance de la filière et des freins à lever à cette fin, à court, moyen et long termes. Ces freins et leviers concernent non seulement le maillon de l'exploitation agricole mais aussi l'ensemble de la filière, les politiques publiques, le conseil, etc. Les principales voies de recherche à développer pour chaque filière y sont également exposées.

Cette plaquette présente la synthèse du travail effectué sur la filière équine.

Retrouvez l'intégralité de l'étude « Vers des agricultures à hautes performances »
sur www.inra.fr/rapport-agricultures-hautes-performances

Les Groupes Filières de l'Inra

Les Groupes Filières de l'Inra sont structurés par grands types d'orientation productive :

- Dans le **domaine végétal**, **6 groupes** : céréales ; oléagineux ; protéagineux ; fruits, légumes et pommes de terre ; vigne et produits de la vigne ; horticulture ornementale.
- Dans le **domaine animal**, **7 groupes** : bovins ; ovins et caprins ; porcins ; avicole ; équins ; cunicole ; piscicole.

Ils ont une mission de veille scientifique et stratégique ainsi que de partage des résultats de recherche et recherche-développement. Ces groupes rassemblent des chercheurs et ingénieurs de l'institut et des agents d'organismes professionnels de la recherche-développement et du développement.

Dans le cadre de la présente analyse, relative à la filière équine, des experts extérieurs n'appartenant pas au Groupe Filière ont également été sollicités.

Retrouvez les Groupes filières de l'Inra sur www.inra.fr/groupes-filieres



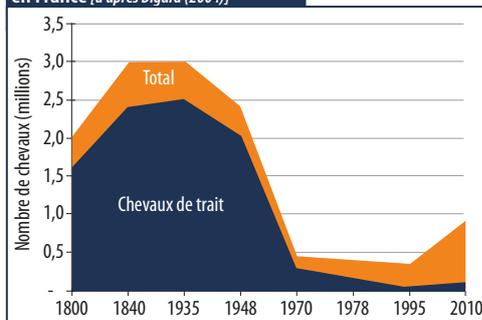
© Inra - Eric Barrey

Éléments de contexte

Une évolution importante, rapide et difficile de la filière et un statut agricole du cheval discuté

Le cheptel d'équidés a connu en France une évolution profonde depuis la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'à nos jours. Les chevaux de trait qui représentaient la majorité des effectifs ont vu leur nombre divisé par cinq immédiatement après la seconde guerre mondiale avec l'arrivée de la motorisation de l'agriculture. La réorientation des races de trait vers la production de viande depuis les années 1970 n'a pas enrayer la décroissance des effectifs au cours du XX^{ème} siècle. Parallèlement le cheval à usage militaire a diminué encore plus fortement mais a été progressivement remplacé par un cheval de selle destiné aux sports et loisirs grâce au développement spectaculaire de l'équitation civile. Le nombre de pratiquants licenciés à la Fédération des sports équestres a été multiplié par 10 depuis les années 1970 jusqu'à nos jours. Les courses connaissent un développement continu depuis le XVIII^{ème} siècle pour le galop et depuis le XIX^{ème} siècle pour le trot, développement qui s'est fortement accentué à partir du XX^{ème} siècle par leur popularisation induite par la création du PMU (1930) puis du tiercé (1954).

Évolution du nombre de chevaux en France [d'après Digard (2004)]



Ces profondes évolutions ont conduit à une perte du statut agricole du cheval, recouvré seulement en 2006 et qui reste encore très discuté, en particulier au niveau européen. L'extrême diversité des acteurs de cette filière, y compris au niveau de la production de chevaux (professionnels *versus* amateurs, spécialisés *versus* pluriactifs...) contribue également à son manque de lisibilité par rapport aux autres filières d'animaux de rente.

Une filière portée par l'essor de l'équitation et des paris, génératrice d'emplois et valorisant des territoires délaissés...

Estimation du chiffre d'affaires de la filière équine en 2008 [Source : Heydemann et al. (2011)]

	Mds €
Paris hippiques	9,5
• dont retour État	1,1
• dont retour parieurs	7,0
• dont retour filière	1,2
Autres productions ou prestations liées au cheval	1,7
Entreprises connexes	1,1
TOTAL	12,3

De 2000 à 2010, le nombre de cavaliers licenciés de la Fédération Française d'Equitation s'est accru de 58 % pour atteindre 0,7 millions, le nombre total de pratiquants étant estimé à 1,5 millions. Sur la même période, les paris en course ont progressé de 60 % pour atteindre 10 Mds €, grâce à la multiplication du nombre de courses et de points de vente PMU. L'activité économique générée par la filière équine est donc importante.

Beaucoup de structures de la filière équine sont cependant de petite taille et familiales, en particulier les structures d'élevage, qui dégagent peu de chiffre d'affaires et ne regroupent que 12 % du total des emplois de la filière alors qu'elles représentent 64 % des entreprises. Les emplois agricoles apparaissent donc concentrés dans les écuries de courses et établissements équestres, structures plus importantes dégagant plus de chiffre d'affaires. Néanmoins, environ 39000 salariés agricoles sont employés dans la filière, auxquels s'ajoutent 32800 équivalents temps plein non agricoles (entreprises connexes et emplois indirects).

Éleveur, élevage, exploitation, établissement équestre, des notions différentes parfois (souvent) imbriquées en filière équine

- **Éleveur** : particulier (ou personne morale) ayant mis au moins une jument à la reproduction au cours de l'année.
- **Élevage** : lieu dans lequel au moins une jument a été mise à la reproduction dans l'année (plusieurs éleveurs peuvent détenir au moins une jument mise à la reproduction dans un même élevage).
- **Exploitation agricole** : concerne une partie seulement des élevages (nombreux éleveurs amateurs ou établissements équestres mettant occasionnellement une (des) jument(s) à la reproduction).
- **Établissement équestre** (incluant écuries de courses et pensions) : lieu dans lequel les chevaux sont utilisés pour les pratiques d'équitation ou les courses (et/ou gardés en pension) ; décomptés dans le secteur agricole sans être systématiquement des exploitations agricoles *sensu stricto*.

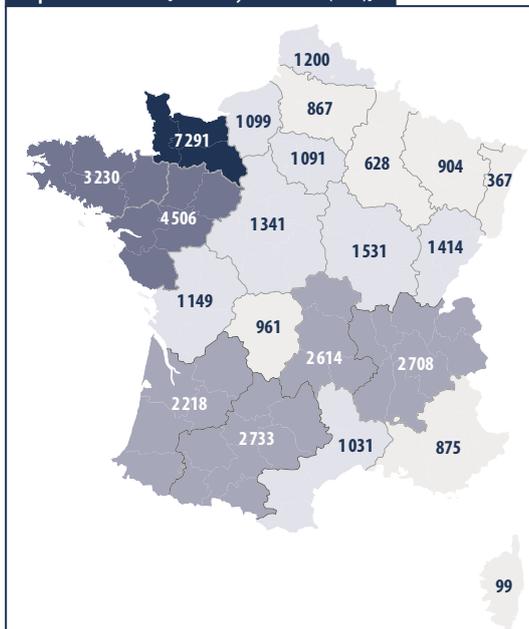
Ces notions différentes, conjuguées à l'imbrication fréquente des activités d'élevage et d'utilisation des chevaux au sein des mêmes structures, rendent parfois difficile la compréhension des statistiques relatives à la filière équine.

On dénombre plus de 35 000 sites (« élevages ») qui ont fait naître au moins un poulain, plus du tiers d'entre eux étant situés dans l'Ouest de la France (Basse Normandie, Pays de la Loire et Bretagne). Toutefois, 80 % n'ont qu'une à deux juments et 85 % des éleveurs déclarent ne tirer aucun bénéfice de cette activité.

On estime que les équidés utilisent pour se nourrir environ 5 % des surfaces toujours en herbe du territoire national et 2 % du territoire pour les activités de sports et loisirs. En milieu rural, ils occupent et entretiennent des espaces qui sont délaissés par l'agriculture, suite à la déprise agricole ou du fait que ces parcelles présentent un intérêt moindre pour les agriculteurs. Dans certains cas, ils entretiennent des surfaces pastorales (parcours dans des zones collinaires et de montagne) où l'enjeu relatif à la préservation de la biodiversité est important.

En zone périurbaine, les effectifs d'équidés et de ce fait leur importance dans l'occupation du territoire ne cessent de croître, en lien avec le développement des loisirs équestres. Leur présence relève majoritairement d'établissements équestres ou hippiques et de particuliers hors structure mais on y trouve aussi quelques élevages. Dans ces zones, les équidés, notamment de particuliers hors structure, s'adaptent à un usage temporaire du territoire, permettant l'entretien d'espaces qui sont délaissés par l'agriculture face au développement urbain.

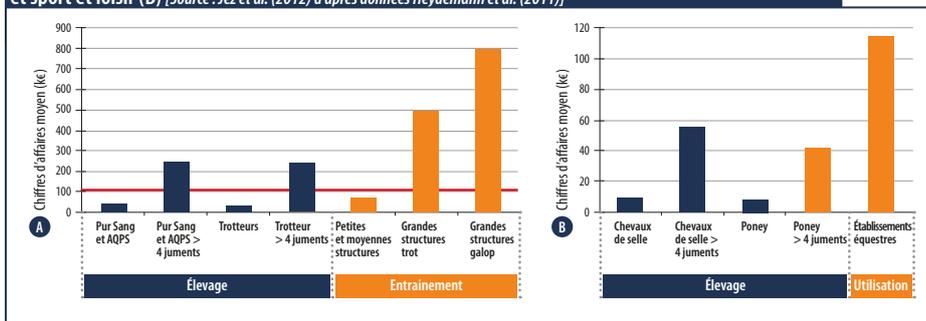
Répartition des sites d'élevages d'équidés en France [Source : Heydemann et al. (2011)]



... Mais des revenus de l'activité d'élevage insuffisants, des incertitudes réglementaires et fiscales, et une consommation de viande chevaline en déclin

Les élevages d'équidés se caractérisent par des revenus faibles. C'est particulièrement le cas des structures spécialisées ne vivant que de la vente de chevaux, par contraste avec les structures équestres aux ressources financières plus variées. Globalement, la part des revenus liée à l'élevage d'équidés n'est que de 10 % seulement, tous segments confondus, mais varie fortement selon les segments de la filière (sports versus loisirs, voire course). Cette situation résulte pour partie d'un défaut de maîtrise des coûts de production (en particulier d'alimentation) relativement aux autres filières animales, ainsi que d'une adéquation insuffisante entre l'offre et la demande dans le segment sport et loisir.

Chiffres d'affaires moyens de structures d'élevage et d'utilisation dans les segments course (A) et sport et loisir (B) (Source : Jez et al. (2012) d'après données Heydemann et al. (2011))



Par ailleurs, l'harmonisation de la fiscalité entreprise au niveau européen va conduire la France à relever le taux de TVA de certaines activités non directement agricoles, ce qui risque de remettre en cause l'existence des structures équestres et donc de fragiliser l'élevage et l'ensemble des emplois qui en découlent. D'autre part, suite à l'ouverture à la concurrence des jeux en ligne au niveau européen, l'ampleur des retours financiers des paris hippiques vers la filière constitue également une incertitude majeure.

Enfin, bien que la consommation de viande chevaline ne cesse de se réduire (0,3 kg / personne /an en 2012), la production française reste très inférieure à la consommation, tournée vers une viande rouge d'équidés adultes. Les abattages ont en effet diminué de 30 % en une décennie, du fait notamment de l'administration de médicaments vétérinaires aux chevaux athlètes rendant leur viande impropre à la consommation. Ainsi, malgré l'exportation vers quelques pays européens de viande rosée ou de poulains lourds issus de la filière trait, le solde des échanges reste négatif du fait des importations de viande rouge ou d'équidés adultes provenant principalement d'Amérique du Nord et du Sud.



© Julie Jolite

Leviers d'action à l'échelle de l'exploitation et des établissements équestres

L'amélioration de la durabilité de la filière équine ne concerne pas seulement les exploitations élevant des équidés, mais aussi les différents types d'établissements équestres qui les détiennent et les utilisent. Des modifications appropriées des systèmes d'élevage d'équidés et des modes de gestion des structures (alimentation, conduite, gestion des effluents, caractérisation des animaux) permettent d'impacter favorablement les trois dimensions économique, sociale et environnementale de la durabilité.

Accroître l'autonomie fourragère pour réduire les coûts alimentaires

Achats moyens de compléments alimentaires par UGB et par an dans les élevages de chevaux de selle en 2010 [Source : réseau REFFérences]

	Quantité (t MS)	Valeur (€)
Concentré	0,9	240
Foin	0,8	100

Dans les systèmes d'élevage équins spécialisés, les frais d'alimentation constituent l'un des trois principaux postes de dépense, soit 30 % environ des charges opérationnelles. L'autonomie alimentaire n'est le fait que de 30 % des élevages, principalement ceux ayant une autre production agricole.

En dépit de ses avantages, l'herbe pâturée est globalement sous-utilisée en élevage équin. Sa part est estimée de l'ordre de 30 % de l'alimentation annuelle pour les chevaux à forte valeur commerciale (races de course ou de sport de haut niveau) et de 70 % pour les chevaux à faible valeur économique (races de trait), les chevaux de loisirs occupant une position intermédiaire.

L'accroissement de la part de l'herbe dans l'alimentation des équins passe par la synchronisation des périodes auxquelles les besoins des animaux sont élevés avec celles au cours desquelles la production d'herbe est importante et de bonne qualité. Dans le cas des juments suitées, elle peut être obtenue par une programmation des naissances suffisamment tôt en saison, la valeur alimentaire de l'herbe évoluant alors de manière assez parallèle aux besoins de la jument. Pour les chevaux en croissance, il convient de mettre les animaux à l'herbe précocement, avec un chargement suffisant, dans la mesure où la portance du sol le permet. L'amélioration de l'exploitation de l'herbe par les équins nécessite également une meilleure connaissance de leur ingestion au pâturage. Des travaux récents ont permis de préciser l'influence des caractéristiques majeures du couvert végétal (hauteur, qualité) sur l'ingestion, les choix alimentaires et la couverture des besoins nutritionnels chez le cheval en croissance. D'autres travaux sont en cours chez la jument de selle en lactation, dans l'objectif de limiter le recours à la complémentation au pâturage, pratique courante en élevage.

Par ailleurs, les systèmes équins gagneraient à accroître la part des surfaces en herbe récoltées au printemps afin de limiter le risque d'excédents et de refus d'herbe à la fin du printemps et celui d'un manque de repousse en début d'été. La mixité entre herbivores peut également permettre de mieux valoriser les ressources fourragères de façon économe du fait de la complémentarité entre espèces animales se différenciant par leurs cycles de production, leurs exigences alimentaires et/ou leurs capacités adaptatives. En zone rurale, les équins peuvent utiliser des surfaces peu valorisées par les bovins ou les mêmes surfaces dans les systèmes à faible chargement (pâturage successif ou simultané).

Quand le recours à des ressources extérieures à l'exploitation ne peut être évité, l'utilisation de fourrages conservés de qualité est à promouvoir. La valeur alimentaire des fourrages achetés est en effet extrêmement variable et le prix payé le plus souvent sans rapport avec leur qualité nutritive. Les méthodes et outils disponibles dans les laboratoires d'analyse peuvent donc être utilisés pour objectiver les transactions et réduire les coûts. Ce type de contrôle de routine peut également être mis en œuvre dans le cadre de relations contractuelles entre acheteurs et producteurs, afin d'inciter ces derniers à récolter leurs fourrages avec des techniques agricoles récentes améliorant leur qualité (foins mi-fanés et enrubannés par exemple). Certains sous-produits de grandes cultures dont la valeur nutritive est établie chez le cheval peuvent également être incorporés dans la ration (pailles, pulpes, déchets de maïs, betteraves, tourteaux...), notamment dans les situations d'aléas climatiques impactant l'approvisionnement et les prix des aliments classiques (foin, céréales).

Réduire le temps de travail par la conduite des animaux et par des bâtiments et équipements mieux adaptés

Les activités équinnes sont très consommatrices en temps de travail, comparativement à ce qui est observé dans les élevages de ruminants. Les connaissances acquises sur le comportement des chevaux, la conduite de la reproduction, l'alimentation au pâturage, la conduite en lots à certaines périodes, sont autant de pistes à mettre en œuvre pour améliorer la productivité du travail.

La conception des bâtiments et équipements constitue une autre voie pour augmenter la productivité du travail par la mécanisation et l'automatisation. On peut citer à titre d'exemples : les box à parois mobiles permettant l'évacuation du fumier au chargeur mécanique télescopique ; les chaînes automatisées de fabrication d'aliment concentré ; les marcheurs permettant de détendre les chevaux après l'exercice ; les hangars de stockage adaptés aux grosses bottes de fourrages ; les systèmes d'abreuvement automatique antigel...

Réduire les rejets dans l'environnement et valoriser les effluents

La première démarche à mettre en œuvre consiste à appliquer les recommandations alimentaires existantes pour ajuster au mieux les apports nutritionnels aux besoins et ainsi réduire les rejets qui ont été récemment évalués chez le cheval. Quant au stockage et à l'évacuation des fumiers, ils doivent être raisonnés différemment selon la nature des lieux de détention des équidés. Quand les élevages sont implantés au sein d'une exploitation agricole, la voie la plus économique et la plus efficace au plan environnemental réside dans le retour direct aux cultures par le biais de l'épandage. Toutefois, les fumiers ne pouvant être épandus qu'à certaines périodes de l'année, des aires de stockage suffisantes sont nécessaires. Dans le cas des établissements équestres ne disposant pas de surfaces épandables, par contre, les fumiers doivent impérativement être exportés. Le recours au compostage permet d'une part de réduire les volumes d'effluents à transporter, et d'autre part d'obtenir un produit stabilisé et désodorisé démultipliant les utilisations possibles. Il est relativement simple à mettre en œuvre mais nécessite de disposer de surfaces, de mécanisation et de main d'œuvre.

Raisonner les traitements antiparasitaires pour maîtriser les phénomènes de résistance aux anthelminthiques constitue une préoccupation majeure. L'infestation par les nématodes parasites du cheval a en effet été classée parmi les dix maladies les plus préoccupantes pour la filière équine. Ce phénomène de résistance aux vermifuges est largement répandu à l'échelle mondiale, notamment aux USA et en Europe. L'apparition de nématodes résistants résulte de protocoles de vermifugation non raisonnés. En ciblant au mieux les équidés les plus infestés, la fréquence des traitements sera diminuée, contribuant ainsi à limiter la sélection de populations de nématodes résistants. Ce ciblage n'est actuellement réalisable qu'à partir de coproscopies parasitaires effectuées en laboratoire et relativement coûteuses en regard du traitement systématique. Il serait facilité par la disponibilité d'un marqueur métabolique ou immunologique disponible au chevet de l'animal. À plus long terme, un levier d'action majeur réside dans le développement de nouvelles molécules permettant d'attaquer des cibles stratégiques du métabolisme parasitaire, dont la ou les mutations compromettraient la survie d'isolats de nématodes éventuellement résistants.

Enfin, pour réduire l'usage des hormones et des antibiotiques lors de la mise à la reproduction sans diminuer la fertilité des juments, une première voie consiste à augmenter le temps de conservation des spermatozoïdes *in vitro* ou *in vivo*. Un milieu de conservation permet d'ores et déjà d'accroître la durée de conservation de la semence jusqu'à 3 jours *in vitro* avant insémination artificielle. À plus long terme, l'encapsulation des spermatozoïdes permettrait une libération lente dans le tractus de la jument. Des travaux ont également été engagés depuis plusieurs années sur la recherche de molécules spécifiques de l'œstrus détectables à partir d'urine ou de fèces. Ils permettraient de détecter plus précisément le moment de l'ovulation et donc d'optimiser la gestion des cycles de la jument sans recourir à des molécules chimiques diffusables dans l'environnement.

Améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande par la caractérisation du comportement des chevaux

Le caractère d'un équidé est la résultante d'une base innée sur laquelle ont été apportés une succession d'éléments induits par l'éducation, par les aléas de la vie de l'animal et par le cavalier. Deux tests actuellement disponibles reflètent une synthèse de l'inné et de l'acquis assimilé par le cheval : le BAC® (Bilan des Acquis du Comportement), encore peu utilisé, qui est une évaluation permettant d'apprécier le calme et le niveau d'éducation en vue d'une utilisation polyvalente en loisir ; les « Qualifications Loisir » (plus de 1700 chevaux qualifiés en 2012), qui permettent de délivrer un label qualité prenant en compte la morphologie, la locomotion et la facilité d'utilisation d'un équidé en vue d'une utilisation en extérieur et en groupe. Ces outils de caractérisation constituent une aide utile à la commercialisation de chevaux pour un usage plutôt orienté loisirs. Ils interviennent toutefois trop tardivement pour orienter précocement un jeune cheval vers une utilisation et donc une formation données.



© Inra - Catherine Mazdak

Marges de manœuvre et de progrès à l'échelle des filières et des territoires

Élevages d'équidés et établissements équestres sont insérés verticalement dans des filières et horizontalement dans des territoires. Des mesures collectives appropriées (mise en commun de moyens, caractérisation précoce des jeunes chevaux, gestion des effluents, complémentarité avec d'autres activités agricoles) permettent d'en améliorer la durabilité.

Réduire les coûts de production par des initiatives collectives

Différentes formes d'action collective permettraient de partager et donc d'optimiser certaines charges de travail, d'équipement, d'investissement. On peut citer à titre d'exemple les CUMA pour la mise en commun du matériel de manutention, les groupements d'achat pour l'approvisionnement en aliments et en paille, l'utilisation partagée de fumières adaptées au compostage... Ce mode d'organisation reste toutefois difficile à mettre en œuvre compte tenu de l'esprit parfois individualiste des acteurs de la filière.

Caractériser précocement les jeunes chevaux pour les valoriser au mieux

Bien que souvent perçue comme un moyen de sélection (conseils en croisements raisonnés, évaluation génétique des futurs reproducteurs, évaluation des programmes d'élevage), la caractérisation des équidés constitue aussi une aide à la valorisation et à la commercialisation : d'une part, la certification du produit devrait permettre de rassurer l'acheteur (qualification du comportement, recherche d'anomalies congénitales ou de prédisposition à des problèmes de santé...); d'autre part, la mise au point de critères d'évaluation précoce doit aussi permettre d'orienter le jeune cheval vers le circuit de valorisation qui lui correspond le mieux, afin d'éviter les surcoûts liés à des tentatives de mise en valeur inadaptées à ses dispositions. La caractérisation du tempérament des chevaux constitue une bonne illustration de ce type de démarche (bien que les tests standardisés réalisables précocement, stables dans le temps et entre situations, restent trop lourds à mettre en œuvre en grand nombre, ce qui impliquera de recourir à des protocoles allégés).

Réduire l'impact environnemental par des actions au niveau de la filière

La gestion du fumier constitue une préoccupation économique et environnementale majeure, en particulier en zone périurbaine où plusieurs centaines de milliers de chevaux sont conduits en box. Les champignonnières n'en utilisent plus que de l'ordre de 0,5 millions de tonnes (sur un total estimé de 3 millions), une valorisation collective à grande échelle reste à mettre en place, sous forme de compost ou comme source d'énergie (combustion, cogénération et méthanisation).

En matière de rejets de médicaments vétérinaires, la participation active des acteurs de la filière au plan Écoantibio 2017 prévoit pour la filière équine un suivi des mesures de prévention, des formations sur le bon usage des antibiotiques et des antiparasitaires, ainsi que l'amélioration des pratiques d'élevage.

Mieux insérer les acteurs de la filière équine dans les territoires

Une difficulté demeure liée au statut des éleveurs d'équidés qui sont majoritairement non professionnels et n'ont donc pas tous le statut agricole. Le renforcement des liens avec le secteur agricole peut être favorisé par une contractualisation avec les agriculteurs (prêts ou locations de matériel ou de terres ; vente de biens ou de services : fourrages, céréales, travaux agricoles, prise en pensions d'équidés à l'année ou en transhumance...). Il peut également être conforté par la complémentarité avec les ruminants pour valoriser les surfaces fourragères, ainsi que par la pratique de l'agrotourisme en lien avec le cheval.

Enfin, la présence d'équidés dans les territoires représente un moyen d'entretenir des espaces laissés en friche, qu'il s'agisse de terres agricoles délaissées en zone rurale ou de parcelles de statut transitoire, en attente d'urbanisation, en périurbain. Il semble donc important de valoriser cette adaptabilité des équidés à une utilisation temporaire de l'espace, par exemple en favorisant la mise en relation entre propriétaires équins et fonciers.





© Inra - Florence Carreiras

Comment favoriser les évolutions souhaitables ?

Le cheval, et les filières qu'il génère, s'inscrit dans le monde agricole, pour sa production notamment, tout en le dépassant dans la diversité de ses usages. Ainsi, les usages ludiques, sportifs, éducatifs et thérapeutiques du cheval, les pratiques liées aux paris ou aux spectacles hippiques ou encore les logiques de production de viande pour la boucherie relèvent de rationalités fort différentes, et les points de convergence sont modestes. Pour autant, certaines marges de progression concernant l'ensemble des segments existent, qu'une politique publique volontaire vis-à-vis de cette filière peut encourager. Cette politique pourrait porter sur trois points, liés et complémentaires.

Professionalisation de la filière

Bien que résolument agricole, la filière équine s'inscrit aussi dans l'économie des loisirs et à ce titre bénéficie de l'engagement passionné d'amateurs et de bénévoles. Cet apport, dont les externalités positives ne sont pas totalement quantifiées, peut aussi être perçu comme une limite à la professionnalisation de la filière. Cette notion peut néanmoins être appliquée au processus de transformation d'activités pratiquées bénévolement ou en amateur vers une structuration répondant à des critères d'efficacité et de rationalité proprement professionnels. Il y a donc lieu de promouvoir une professionnalisation des acteurs et des structures en assurant une formation et un accompagnement des acteurs de la filière quels que soient les segments et leurs statuts.

Soutien à la recherche et au transfert de ses résultats aux acteurs professionnels

La filière équine est par ailleurs caractérisée par une sous-utilisation critique des connaissances et des techniques disponibles, liée d'une part à un dispositif de transfert insuffisant (manque de conseillers techniques), d'autre part à une difficulté d'appropriation de certaines innovations par les professionnels (notamment en matière de génétique). Il faudrait donc non seulement identifier les actions prioritaires de recherche et de développement en sociologie, économie, sciences animales et vétérinaires, mais également en assurer l'appropriation par les acteurs, grâce à une vigoureuse action de vulgarisation.

Représentation des intérêts de la filière

Les soutiens de l'État à la filière diminuent régulièrement et fortement, qu'ils soient directs (aides) ou indirects (via les Haras Nationaux puis l'IFCE), alors que dans le cadre des négociations de la nouvelle PAC 2014-2020, la filière équine est mal positionnée et probablement insuffisamment impliquée. Les groupes professionnels à même de représenter les différents segments de la filière devraient donc être encouragés à se doter d'outils propres à assurer leur participation et leur reconnaissance par les pouvoirs publics dans le cadre de la négociation de la PAC, et plus généralement de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une nouvelle politique de l'élevage et de l'utilisation des équidés.

Une filière inscrite dans le monde agricole, qu'elle dépasse néanmoins par la diversité des usages du cheval

Bien que les différents segments de la filière relèvent de logiques fort différentes, certaines marges de progression communes existent, qu'une politique publique volontaire peut encourager. Elles devraient concerner prioritairement la professionnalisation des acteurs et des structures, leur appropriation des résultats de la recherche et du développement, ainsi que leur représentation collective pour faire valoir les intérêts spécifiques de cette filière.



Retrouvez l'intégralité de l'analyse des freins et leviers à la multi-performance pour les principales filières agricoles, végétales et animales, de l'agriculture française, dans le **volume 4** de l'étude « **Vers des agricultures à hautes performances** ».

www.inra.fr/rapport-agricultures-hautes-performances



147, rue de l'Université
75338 Paris Cedex 07
France

Tél. : + 33(0)1 42 75 90 00
Fax : + 33(0)1 42 75 91 72
www.inra.fr

